# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC FRAIS MARAIS sur la commune principale de l'AIOT frais marais 87250 FOLLES.

La référence de votre dossier est A-3-KQG82B1RB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/10/2023 à 11h34 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

# 1 - Type de déclaration

#### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur: La DDETSPP ou la DAAF

## Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

#### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

#### Personne morale

N° SIRET 41759660800014

Raison sociale GAEC FRAIS MARAIS

Forme juridique Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

#### Adresse en France

**FOLLES** 

**87250 FOLLES** 

Signataire

Qualité : gerant

Référent

Fonction: gerant

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : GAEC FRAIS MARAIS

Description des activités :

élevage bovins viande et porcins

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : OUI

Une installation classée relevant du régime de déclaration : OUI

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

## 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

#### frais marais

#### **87250 FOLLES**

X:580412

Y: 6558888

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

#### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-3	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vache	es D	

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

## Est-il prévu un épandage ? OUI

Origine et la nature des matières épandues :

## Fumier de bovins

Pagaga	Nom ovnloitant	Numéro
Pacage	Nom exploitant	îlot
087021771	Gaec frais marais	1
087021771	Gaec frais marais	4
087021771	Gaec frais marais	5
087021771	Gaec frais marais	6
087021771	Gaec frais marais	7
087021771	Gaec frais marais	8
087021771	Gaec frais marais	9
087021771	Gaec frais marais	10
087021771	Gaec frais marais	12
087021771	Gaec frais marais	13
087021771	Gaec frais marais	14
087021771	Gaec frais marais	15
087021771	Gaec frais marais	16
087021771	Gaec frais marais	17
087021771	Gaec frais marais	18
087021771	Gaec frais marais	19
087021771	Gaec frais marais	20
087021771	Gaec frais marais	21
087021771	Gaec frais marais	22

Surface totale du plan d'épandage (en ha) 135

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 2946

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 2946

A2: Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0

B1: Dont produite sur l'installation (en kg N) 2946

B2: Dont provenant d'un tiers (en kg N) 0

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 7

## Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Bâches,Filets, ficelles,bidons phyto,film enrubannages, Big bag sont apportés Ets Dumas Bénévent L'Abbaye. Les produits vétérinaire sont apportés au cabinet vétérinaire Phoenix La souterraine. Les cadavres sont récupères à la ferme par les équarisseurs Breton St léger magneisse

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

# Disposition en cas de sinistre

Précisez : citerne souple

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Citerne souple extincteurs

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

## Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui** 

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)